

TOUT SUR LA RENTRÉE 2025

Le 14 juillet 2025

Chers parents,

Les vacances estivales filent si rapidement et viendra vite le temps d'entreprendre une nouvelle année scolaire au Collège des Compagnons. Nous vous assurerons, tout au long de l'année, notre entière collaboration pour la réussite de votre enfant et sa participation active à la vie au Collège.

Assemblée générale des parents

Au nom des membres du conseil d'établissement et du personnel de direction, nous vous invitons à réserver votre soirée pour l'assemblée générale des parents qui aura lieu le **10 septembre à 19 h**, une invitation vous sera envoyée par courriel à la fin août.

Lors de l'assemblée, l'élection des postes laissés vacants au conseil d'établissement se tiendra. Votre participation à cette assemblée est importante et ne demandera aux parents qui seront élus qu'une réunion par mois qui se tient généralement le mercredi.

Vous pourrez également mentionner votre intérêt à faire partie de l'organisme de participation de parents le soir de l'assemblée générale.

D'ici là, il est important de lire et de conserver la documentation suivante et de prendre note de la date et de l'heure de la distribution du matériel (page 2) selon le niveau de votre enfant.

Comme il nous faut régulièrement mettre à jour nos inscriptions pour l'accueil des nouveaux élèves, nous vous demandons de nous aviser immédiatement si votre enfant ne devait pas fréquenter notre établissement en septembre 2025 en téléphonant au 418 652-2170 et en communiquant avec le secrétariat du niveau de votre enfant :

- Poste 6009 : Programme Lessciences 1^{re} et 2^e secondaire, Programme Accès secondaire 1, Profil secondaire personnalisé (PSP) et Formation préparatoire au travail (FPT)
- Poste 6086 : Programme Lessciences 3^e, 4^e et 5^e secondaire
- Poste 6055 : PROTIC 1^{re} à 5^e secondaire et Francisation

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

Maxim Pilote
Directeur

Distribution des horaires et du matériel nécessaire et paiement des factures

La distribution des horaires aura lieu les 28 et 29 août et se réalisera selon l'heure indiquée à la **PORTE 1** ou à **l'auditorium** sauf s'il y a une indication contraire. Si toutefois, vous avez plusieurs enfants au Collège, vous pouvez vous déplacer une seule fois pour tous vos enfants, à condition d'aviser votre secrétariat avant, afin d'avoir tous les documents.

***** Afin de limiter le temps d'attente de remise des effets scolaires, merci de respecter l'horaire. *****

28 août 2025	29 août 2025
A.M. 8 h 30 : PROTIC 3 et francisation 10 h : PROTIC 2 et FPT 1-2-3	A.M. 8 h 30 : 4 ^e secondaire Lessciences 10 h 30 : PROTIC 4 et PROTIC 5
P.M. 13 h : 1 ^{er} secondaire Lessciences à l'Auditorium 14 h : PROTIC 1 à l' Auditorium 15h : PSP et Accès secondaire 1 à l' Auditorium	P.M. 13 h : 5 ^e secondaire Lessciences 14 h : 3 ^e secondaire Lessciences 15 h : 2 ^e secondaire Lessciences

Les parents de nos nouveaux élèves sont attendus pour accompagner leur enfant.

1. Début des cours et les règles de vie

Les cours débuteront le 2 septembre à 9 h 10. Si votre jeune est en option sport, il doit déjà apporter son matériel. Les règles de conduite et les mesures de sécurité du Collège sont incluses dans l'agenda scolaire. Nous recommandons aux parents de prendre le temps de lire toute l'information contenue dans l'agenda scolaire et particulièrement les règles de conduite. Les élèves du programme Lessciences (1^{re} à 5^e secondaire) et de l'adaptation scolaire recevront un agenda. Les élèves de PROTIC utiliseront un agenda électronique. Les informations supplémentaires sont disponibles sur le site Web du Collège (exemple : les *Règles de vie*).

Il est important de ne pas faire l'acquisition d'un autre agenda avant la rentrée.

2. Nouveaux élèves

Les élèves inscrits pour une première fois au Collège et en provenance d'une école privée ou d'un autre centre de services doivent remettre sans faute à leur secrétariat de niveau :

- 1) Une copie du bulletin de chaque année scolaire complétée au secondaire ;
- 2) Le dernier relevé de notes du ministère de l'Éducation du Québec, s'il y a lieu ;
- 3) Le consentement à la divulgation de renseignements dûment signé par l'un des parents.

3. Fiche *Urgence santé*

Ce formulaire a été rempli lors de l'inscription en ligne. Les parents de jeunes de moins de 14 ans doivent compléter et signer la fiche. Les élèves âgés de 14 ans et plus doivent le faire eux-mêmes. Pour tous les jeunes dont l'inscription a été complétée après le 1^{er} mars, la fiche doit être complétée sur place ou l'apporter complétée lors de la journée d'accueil en août.

4. Petit matériel

Vous trouverez disponible sur notre site Internet un document qui précise le matériel de base que chaque élève doit avoir pour la rentrée. **Ce matériel n'est pas en vente au Collège et l'élève doit se le procurer avant la rentrée scolaire.**

<http://www.collegedescompagnons.com/parents/ressources-pour-les-parents/>

5. Paiement de la facture scolaire

- Le montant pour chaque programme et niveau est payable au moment de la réception de la facture dans le portail Mozaïk. Il sera possible de procéder au paiement lors de l'accueil technique.
- Les parents d'élèves inscrits dans un sport unique ou en multisports peuvent étaler le montant total de la facture scolaire en 3 versements : un premier à la réception de la facture dans le portail Mozaïk, un deuxième pour le 7 novembre 2025 et un troisième pour le 9 janvier 2026.
- Les élèves qui ont quitté l'école en juin dernier sans remettre tout le matériel prêté recevront une facture qui tiendra compte des effets non remis. Le paiement de cette facture est obligatoire pour recevoir l'horaire. En effet, tout le matériel prêté à un élève, y compris les volumes empruntés à la bibliothèque, devient sous sa responsabilité et doit être payé en fin d'année s'il est égaré ou n'est pas remis en bon état. Le solde de la facture 2024-2025 sera ajouté à la facture 2025-2026. Ceci s'applique également à ceux qui ont reçu une facture pour l'entretien de leur casier.
- Le paiement peut se faire par carte de crédit, par carte de débit, en argent comptant ou par chèque. Le paiement peut également se faire électroniquement.

6. Casiers

Chaque élève recevra en août, lors de l'accueil, le numéro de son casier. **Chaque élève est responsable de se prémunir de deux cadenas, un pour son casier personnel et un pour son casier d'éducation physique.** Aucun élève ne peut changer de casier par lui-même. Pour toute question sur ce sujet, l'élève doit faire une demande auprès de madame Barbara Pouret, gestionnaire administrative, au secrétariat général au local D-209 (2^e étage).

Les élèves utilisent également les vestiaires du secteur des sports pour leurs cours d'éducation physique ou pendant les activités sportives. **Les cadenas ne sont pas fournis par le Collège. Aucun élève ne doit laisser un cadenas en permanence dans le secteur des sports.** Les vestiaires de ce secteur sont utilisés par tous les élèves et doivent être libérés après chaque cours.

7. Horaire du Collège (modification en 25-26 par rapport à 24-25)

L'horaire de la journée est de 9 h 10 à 16 h 15 et se détaille ainsi :

9 h 10 à 10 h 20	1 ^{re} période	(70 minutes)
10 h 20 à 10 h 35	pause	(15 minutes)
10 h 35 à 11 h 45	2 ^e période	(70 minutes)
11 h 45 à 13 h 05	dîner	(80 minutes)
13 h 05 à 14 h 15	3 ^e période	(70 minutes)
14 h 15 à 14 h 30	pause	(15 minutes)
14 h 30 à 15 h 40	4 ^e période	(70 minutes)
15 h 40 à 15 h 50	pause	(10 minutes)
15 h 50 à 16 h 15	période d'étude	(25 minutes)

Tous les élèves ont une période d'étude journalière obligatoire de vingt-cinq minutes, de 15 h 50 à 16 h 15. Cette période est régie par les mêmes règles de présence que toutes les autres périodes de classe.

Les périodes d'étude sont obligatoires et font partie intégrante de nos programmes de formation. Si votre jeune devait avoir un travail à temps partiel, l'horaire de travail doit débuter après 16 h 15. Dans l'éventualité où votre jeune fait partie d'une concentration sportive, il doit respecter la fin prévue, soit au plus tard à 17 h.

Buts poursuivis par cette période d'étude

- Assurer un moment d'étude supervisé par un enseignant de chaque discipline à l'horaire de l'élève.
- Encadrer et responsabiliser l'élève tout en lui permettant de développer des méthodes de travail efficaces.
- Faciliter la gestion des devoirs et des leçons.
- Supporter les parents dans la réussite éducative de leur enfant.
- Organiser à l'interne des activités pédagogiques ayant pour objectif d'assurer la réussite éducative des jeunes.

Heures d'accès ***Flânage interdit***

Les portes ouvrent à 7h30 le matin. Les élèves partent à 16 h 15 à moins :

- De faire partie d'une équipe sportive.
- De participer à une activité culturelle ou communautaire.
- D'être membre d'un comité.
- D'être en retenue.
- D'être inscrit à une récupération ponctuelle.
- D'avoir l'autorisation de la direction de niveau.

Durant les heures de cours, les portes sont verrouillées. L'accès se fait par la porte 1.

8. Transport scolaire

Les 28 et 29 août 2025 — Accueil des élèves

Le déplacement pour venir chercher l'horaire **est sous la responsabilité des parents.**

Transport en autobus scolaire

Procédure pour accéder aux informations personnalisées de transport scolaire :

- Les élèves de niveau primaire et secondaire ayant droit au transport scolaire ne recevront pas de confirmation de transport par le courrier.
- À compter de la mi-août, toutes les coordonnées de transport seront accessibles via le site Internet du Centre de services scolaire au : www.cssdd.gouv.qc.ca, sous l'onglet *Parents* dans la rubrique *Trouver mon autobus*.
- Afin d'assurer la confidentialité des informations nominatives, vous devrez inscrire votre code postal ainsi que le numéro de fiche de votre enfant. Ce dernier est composé de 7 chiffres et est indiqué sur le bulletin et la facture scolaire de l'élève.

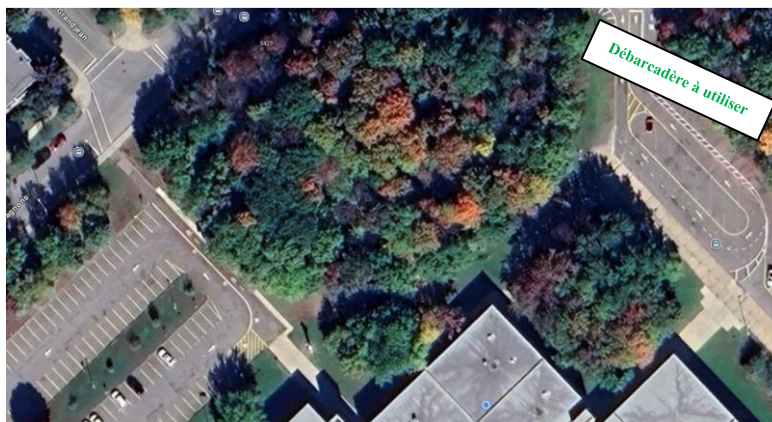
Transport RTC

Pour l'année scolaire 2025-2026, le Centre de services scolaire des Découvreurs offrira le **transport gratuit du lundi au vendredi** aux élèves habitant à une distance de plus de deux (2) kilomètres de leur école de desserte et qui sont desservis par le RTC dans leur territoire de résidence. Pour toutes autres questions, veuillez écrire à transport.scolaire@cssdd.gouv.qc.ca

STATIONNEMENTS

Afin d'assurer une sécurité optimale pour vos enfants, pour les visiteurs et pour le personnel de l'école, nous souhaitons vous rappeler que **le débarcadère spécifiquement conçu à cet effet se situe à la porte 2**. Nous vous demandons votre collaboration afin d'utiliser cet endroit pour y déposer et y récupérer vos enfants.

Le stationnement de la porte 1 est entièrement dédié **aux élèves venant à l'école à la marche ou à vélo, aux membres du personnel, ainsi qu'aux visiteurs.**



9. Activités offertes aux élèves

Les élèves seront informés des activités parascolaires offertes durant l'année et seront invités à s'y inscrire. La période d'inscription pour ces activités aura lieu lors de l'événement *Expo vie étudiante* durant le mois de septembre 2025.

10. Carte d'identité

La prise de photo pour la carte d'identité aura lieu les 28 et 29 août, lors de l'accueil. Il y aura une reprise de photo, pour les élèves absents, le 5 septembre sur l'heure du dîner.

11. Fondation

La Fondation du Collège des Compagnons a comme objectif de recueillir des fonds servant à aider temporairement un élève à se procurer son matériel scolaire ou à participer aux activités étudiantes, ainsi qu'à la réalisation du projet Parc-école. L'élève placé dans un tel besoin doit rencontrer la direction adjointe responsable de son niveau ou la gestionnaire administrative, M^{me} Barbara Pouret.

Le deuxième objectif de la Fondation est de soutenir les projets répondants à la collectivité étudiante dans le but d'appuyer la réussite scolaire.

Aussi, pour aider à la réussite scolaire des élèves, nous sollicitons des contributions volontaires à certains moments de l'année. Depuis le 1^{er} juillet 2019, il nous est impossible, de par la loi, d'inclure ce montant à la facture scolaire. Vous serez sollicités dans un document indépendant. Nous vous remercions d'avance pour toute contribution qui aidera nos étudiants. À cet effet, nous vous invitons à lire la lettre explicative disponible sur notre site Internet sous l'onglet *L'École - Fondation* [Fondation – Collège des Compagnons](#).

12. Documents remis à l'accueil au mois d'août

Nous remettons à votre enfant lors de l'accueil administratif les documents suivants :

1. L'horaire de l'élève ;
2. Le document sur les sports parascolaires ;
3. Les activités organisées par le service d'orientation ;
4. Les activités parascolaires.

13. Journées pédagogiques flottantes (au choix des écoles)

Chaque école détermine deux journées pédagogiques additionnelles au calendrier scolaire. Il est important de prendre note dès maintenant que le **12 février 2026** et le **9 mars 2026**, les élèves n'auront pas de cours et seront en journée pédagogique.

14. Rencontres de parents en septembre 2025

PROTIC

1 ^{re} secondaire	8 septembre	19 h	Auditorium
2 ^e secondaire	15 septembre	19 h	Auditorium
3 ^e secondaire	15 septembre	19 h	Bibliothèque
4 ^e secondaire	11 septembre	19 h	Bibliothèque
5 ^e secondaire	11 septembre	19 h	Cafétéria

Accès secondaire 1 et PSP

Le 4 septembre à partir de 19 h, au Carrefour

FPT et francisation

3^e semaine de septembre (à préciser en début d'année)

PROGRAMME LESSCIENCES

1 ^{re} secondaire, concentration Lessciences	8 septembre	19 h	Bibliothèque
2 ^e secondaire, concentration Lessciences	9 septembre	19 h	Auditorium
3 ^e secondaire, concentration Lessciences	16 septembre	19 h	Carrefour
4 ^e secondaire, concentration Lessciences	17 septembre	19 h	Bibliothèque
5 ^e secondaire, concentration Lessciences	17 septembre	19 h	Bibliothèque

15. Justifications d'absences

Toutes les absences doivent être justifiées par les parents ou le tuteur. Nous vous demandons d'utiliser le portail Mozaïk pour signaler l'absence de votre enfant.

Merci de justifier l'absence de votre enfant dans les 24 heures.

16. Évaluation des élèves

En plus des évaluations en classe tout au long de l'année, nous avons des périodes d'évaluation pour lesquelles la présence des élèves est obligatoire. Durant ces périodes, les épreuves proviennent du Ministère, ou des enseignants, tous les examens ne peuvent être devancés ou repris. Il est donc important de prévoir les vacances familiales hors des journées de classe prévues au calendrier.

Il est aussi important et de votre responsabilité de vous informer auprès de la direction adjointe avant de vous engager dans un projet de famille qui provoquerait une absence de votre enfant lors de ces périodes d'évaluation.

17. Calendrier annuel des étapes et les dates de remise des communications officielles

Calendrier des étapes			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Date de l'étape	2 septembre 2025 au 14 novembre 2025	17 novembre 2025 au 6 février 2026	9 février 2026 au 23 juin 2026
Pondération	20 %	20 %	60 %

Dates de parution des bulletins, des communications des rencontres de parents	
<i>1^{re} communication écrite</i>	Au plus tard le 15 octobre 2025
<i>1^{er} bulletin</i>	Au plus tard le 20 novembre 2025
<i>1^{re} rencontre de parents</i>	20 novembre 2025
<i>2^e bulletin</i>	Au plus tard le 11 février 2026
<i>2^e rencontre de parents</i>	12 février 2026
<i>3^e bulletin</i>	Au plus tard le 29 juin 2026

Chacun des deux bulletins rendra compte des éléments suivants :

- Un résultat sera communiqué pour chacune des disciplines et compétences prévues au bulletin.
- Un commentaire sur au moins l'une des quatre compétences transversales.

Compétence transversale évaluée :

- Exercer son jugement critique.
- Organiser son travail.
- Savoir communiquer.
- Travailler en équipe.

18. Contacts



Collège des Compagnons
3643, avenue des Compagnons
Québec (Québec) G1X 3Z6
Téléphone : 418 652-2170

Maxim Pilote, directeur
Poste 6005

Roxanne Marceau, directrice adjointe, PROTIC 1^{re} à 3^e secondaire
Poste 6055

Marc Poulin, directeur adjoint, PROTIC 4^e et 5^e secondaire, Francisation
Poste 6055

Frédéric Savary, directeur adjoint, 2^e secondaire et 3^e secondaire Lessciences
Poste 6009

Nadine Robitaille, directrice adjointe, 1^{re} secondaire Lessciences, Accès secondaire 1, PSP et FPT
Poste 6009

Laurence Berryman, directeur adjoint 4^e et 5^e secondaire Lessciences
Poste 6086

Barbara Pouret, gestionnaire administrative d'établissement
Poste 6080

Toute l'équipe-école vous souhaite une excellente année scolaire !